

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse :

JEAN Marielle
Chargée de communication
0645692530
Marielle.jean@smmar.fr

La végétation de bord de cours d'eau, l'affaire de tous !

L'entretien de la ripisylve par les propriétaires riverains au cœur de tous les enjeux sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu.

18/09/2023

Le Président du SMMAR EPTB Aude, Eric Ménassi, **encourage tous les maires des communes du territoire à informer les propriétaires riverains (propriétaire d'une parcelle en bord de cours d'eau) sur l'entretien de la ripisylve grâce à un kit de sensibilisation spécifique** (plaquette, affiche...).

Le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu est un territoire vulnérable aux aléas climatiques : aux inondations mais aussi à la sécheresse. Face à ces nombreux risques, une solution fondée sur la nature existe : **entretenir et préserver la végétation de bord de cours d'eau (la ripisylve)**.

Pourquoi entretenir la ripisylve ?

La ripisylve est la forêt naturelle qui se développe en bord de rivière. Elle est composée selon les territoires de nombreuses espèces. Cette végétation rend de nombreux services à l'Homme mais aussi à l'environnement : prévention des inondations, amélioration de la qualité de l'eau, biodiversité favorisée, allié contre le changement climatique ... Toutefois, celle-ci peut être mise à mal par un entretien agressif ou encore négligé et créer des dégâts considérables. C'est pourquoi il est primordial d'informer les propriétaires de terrain en bord de cours d'eau sur cette obligation légale d'entretien (art. L215-14 du code de l'environnement) mais aussi de les accompagner sur les modalités d'une bonne gestion.

Comment faire ?

- S'informer sur les essences présentes sur les bords de ses rives.**
Pour cela, une affiche botanique « Végétation des bords de cours d'eau » réalisé lors d'atelier participatif au printemps recense les principales espèces composant la ripisylve sur notre territoire.
- Prendre connaissance des modalités d'action**
Ainsi, une affiche et une plaquette « j'entretiens et je préserve mon cours d'eau » explique ce qu'est la ripisylve, ses rôles fondamentaux. Elles présentent aussi l'essentiel des problématiques rencontrées aux abords de nos rivières et les bonnes actions à entreprendre en autonomie, celles nécessitant conseils techniques ou encore les actions réglementées voire interdites.
- Nous rencontrer**
Pour toute question technique le SMMAR EPTB Aude et ses Syndicats de rivières sont à disposition

Où trouver le kit ?

Le kit de communication est disponible sur le site internet du SMMAR EPTB Aude (smmar.org). Une opération soutenue par l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de l'Aude et de l'Hérault.

Hôtel du Département de l'Aude
Allée Raymond-Courrière
11855 CARCASSONNE CEDEX 9
www.smmar.org
contact@smmar.fr